

SICAV AVENIR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2017

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société «SICAV AVENIR» arrêté au 30 Septembre 2017.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 30 Septembre 2017, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

1/ La société «SICAV AVENIR » emploie 22,28 % de son actif en liquidités, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 20% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

Sur la base de notre examen limité, et en dehors du point cité ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « SICAV AVENIR » arrêtés au 30 Septembre 2017, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 30 Septembre 2017.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note aux états financiers n° 4-3 dont le contenu indique que, par référence à la prise de position de la Direction Générale des Études et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 Janvier 2017, la charge encourue par la société « SICAV AVENIR » au titre de la contribution conjoncturelle exceptionnelle, instituée par l'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 Décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, et dont le montant s'élève à 3 501 Dinars, a été assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 et rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017. Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ce point.

Tunis, le 26 octobre 2017

Le Commissaire aux Comptes :

CMC – DFK International

Chérif BEN ZINA

BILAN
arrêté au 30/09/2017
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>30/09/2017</u>	<u>30/09/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	906 847	928 072	938 710
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		191 366	192 564	161 202
b - Obligations et Valeurs assimilées		715 480	735 508	777 508
c - Autres Valeurs		-	-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		260 001	227 883	234 924
a - Placements monétaires	3-3	200 031	200 030	202 751
b - Disponibilités	3-9	59 970	27 853	32 172
AC 3 - Créances d'exploitation	3-10	348	348	348
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		1 167 196	1 156 303	1 173 981
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-7	3 741	3 911	7 127
PA 2 - Autres créditeurs divers		2 618	16	16
TOTAL PASSIF		6 359	3 927	7 142
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	3-5	1 122 321	1 117 514	1 121 170
CP 2 - Sommes distribuables	3-6	38 515	34 862	45 669
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		15	4	4
b - Sommes distribuables de l'exercice en cours		38 500	34 858	45 665
ACTIF NET		1 160 836	1 152 376	1 166 839
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 167 196	1 156 303	1 173 981

ETAT DE RESULTAT
arrêté au 30 Septembre 2017
(Unité : en Dinars Tunisiens)

Notes	Période du 01/07/2017 au 30/09/2017	Période du 01/01/2017 au 30/09/2017	Période du 01/07/2016 au 30/09/2016	Période du 01/01/2016 au 30/09/2016	Période du 01/01/2016 au 31/12/2016	
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	11 269	41 716	18 079	40 940	51 396
a - Dividendes		946	10 522	7 687	11 088	11 088
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		10 323	31 195	10 392	29 852	40 308
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	3 239	8 955	183	4 826	8 392
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		14 508	50 672	18 261	45 766	59 788
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-8	-3 209	-9 581	-3 191	-9 894	-13 109
REVENU NET DES PLACEMENTS		11 299	41 091	15 070	35 872	46 678
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-11	-882	-2 619	-	-	-
RESULTAT D'EXPLOITATION		10 416	38 472	15 070	35 872	46 678
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		27	28	- 288	-1 014	-1 014
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		10 443	38 500	14 783	34 858	45 665
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-27	-28	288	1 014	1 014
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		3 178	1 070	-5 130	58 107	75 930
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres		-	-1 029	182	-41 341	-55 440
* Frais de négociation de titres		-	-49	-34	-324	-391
RESULTAT NET DE LA PERIODE		13 594	38 465	10 087	52 314	66 777

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
arrêté au 30 Septembre 2017
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/07/2017 au 30/09/2017	Période du 01/01/2017 au 30/09/2017	Période du 01/07/2016 au 30/09/2016	Période du 01/01/2016 au 30/09/2016	Période du 01/01/2016 au 31/12/2016
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>					
a - Résultat d'exploitation	10 416	38 472	15 070	35 872	46 678
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	3 178	1 070	- 5 130	58 107	75 930
c - +/- values réalisées sur cession de titres	-	- 1 029	182	- 41 341	- 55 440
d - Frais de négociation de titres	-	- 49	- 34	- 324	- 391
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	- 45 656	-	- 41 322	- 41 322
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>					
a - Souscriptions	1 079	1 188	-	54	54
* Capital	1 056	1 161	-	52	52
* Régularisation des sommes non distrib.	- 3	-3	-	1	1
* Régularisations des sommes distrib.	27	30	-	1	1
b - Rachats	-	-	- 14 999	- 96 130	- 96 130
* Capital	-	-	- 14 483	- 90 585	- 90 585
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-	- 228	- 1 716	- 1 716
* Régularisation des sommes distrib.	-	-	- 288	- 3 829	- 3 829
VARIATION DE L'ACTIF NET	14 673	- 6 003	- 4 911	- 85 085	- 70 621
<u>AN 4 - Actif Net</u>					
a - En début de période	1 146 163	1 166 839	1 157 287	1 237 460	1 237 460
b - En fin de période	1 160 836	1 160 836	1 152 376	1 152 376	1 166 839
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a - En début de période	21 246	21 244	21 523	22 988	22 988
b - En fin de période	21 266	21 266	21 244	21 244	21 244
VALEUR LIQUIDATIVE	54,586	54,586	54,245	54,245	54,926
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	1,18%	3,30%	0,88%	4,34%	5,60%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30/09/2017

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2017, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 30 Septembre 2017, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 Septembre 2017, ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 30 Septembre 2017.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2- 3 Evaluation des placements en obligation et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2017, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées de la société.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évalués, au 30 Septembre 2017, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

2- 4 Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2- 5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2017 à 906 847 DT contre 928 072 DT au 30/09/2016, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2017	30/09/2016	31/12/2016
Coût d'acquisition	908 172	948 269	949 083
- Actions et droits rattachés	159 994	213 739	130 900
- Titres OPCVM	58 218	24 564	58 218
- Obligations et valeurs assimilées	689 960	709 965	759 965
Plus ou moins values potentielles	-26 846	-45 739	-27 916
- Actions et droits rattachés	-26 800	-46 012	-28 503
- Titres OPCVM	-46	272	587
- Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Intérêts courus sur obligations et valeurs assimilées	25 520	25 543	17 543
Total	906 847	928 072	938 710

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

3- 2 Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 11 269 DT pour la période allant du 01/07/2017 au 30/09/2017 contre un montant de 18 079 DT du 01/07/2016, au 30/09/2016, et se détaillent ainsi :

Libellé	3 ème trimestre 2017	30/09/2017	3ème trimestre 2016	30/09/2016	31/12/2016
- Revenus des actions	946	7 957	7 687	11 088	11 088
- Revenus des Titres OPCVM	-	2 565	-	-	-
- Revenus des Obligations	10 323	31 195	10 392	29 852	40 308
Total	11 269	41 716	18 079	40 940	51 396

3-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2017, à 200 031 DT contre 200 030 DT au 30/09/2016, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2017	30/09/2016	31/12/2016
Bons de trésor à court terme	-	-	-
Compte à terme	200 031	200 030	202 751
Total	200 031	200 030	202 751

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent pour la période allant du 01/07/2017 au 30/09/2017, à 3 239 DT contre 183 DT du 01/07/2016, au 30/09/2016, et représentent le montant des intérêts courus sur les comptes de dépôts.

Libellé	3 ème trimestre 2017	30/09/2017	3ème trimestre 2016	30/09/2016	31/12/2016
- Intérêts/ Placements à terme	3 239	8 955	183	4 826	8 392
- Intérêts/ Bons de trésor	-	-	-	-	-
Total	3 239	8 955	183	4 826	8 392

3-5 Note sur le capital

Capital au 01/07/2017	
- Montant	1 118 091
- Nombre de titres	21 246
- Nombre d'actionnaires	20
Souscriptions	
- Montant	1 053
- Nombre de titres	20
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-
Rachats effectués	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires sortants	-
Autres effets s/capital	
- Variation des plus et moins values potentielles sur titres	3 178
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-
- Frais de négociation de titres	-
Capital au 30/09/2017	
- Montant	1 122 321
- Nombre de titres	21 266
- Nombre d'actionnaires	20

3-6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice en cours et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	30/09/2017	30/09/2016	31/12/2016
Sommes distribuables de l'exercice en cours	38 500	34 858	45 665
Sommes distribuables des exercices antérieurs	15	4	4
Total	38 515	34 862	45 669

3-7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2017, à 3 741 DT contre 3 911 DT au 30/09/2016, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2017	30/09/2016	31/12/2016
- Gestionnaire	953	946	3 865
- Dépositaire	2 788	2 965	3 262
Total	3 741	3 911	7 127

3-8 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/07/2017, au 30/09/2017, à 3 209 DT contre 3 191 DT du 01/07/2016, au 30/09/2016, et se détaillent ainsi:

Libellé	3 ème trimestre 2017	30/09/2017	3ème trimestre 2016	30/09/2016	31/12/2016
- Rémunération du gestionnaire	2 912	8 699	2 894	9 008	11 926
- Rémunération du dépositaire	297	882	297	886	1 183
Total	3 209	9 581	3 191	9 894	13 109

3-9 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2017, à 59 970 DT contre 27 853 DT au 30/09/2016, et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2017	30/09/2016	31/12/2016
- Avoirs en banque	59 970	27 853	32 172
Total	59 970	27 853	32 172

3-10 Créances d'exploitation

Le solde de ce poste demeure inchangé au 30/09/2017, par rapport à celui du 30/09/2016, il s'élève à 348 DT et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2017	30/09/2016	31/12/2016
Dividendes à recevoir	348	348	348
Total	348	348	348

3-11 Autres charges :

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/07/2017, au 30/09/2017, à 882 DT contre un solde nul du 01/07/2016, au 30/09/2016, et se détaillent ainsi :

Libellé	3 ème trimestre 2017	30/09/2017	3 ème trimestre 2016	30/09/2016	31/12/2016
Contribution exceptionnelle	882	2 619	-	-	-
Total	882	2 619	-	-	-

4 - AUTRES INFORMATIONS

4- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à la société « STB Manager». Celle-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la « STB ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1180 Dinars TTC l'an.

4- 3 Institution d'une contribution conjoncturelle exceptionnelle au profit du budget de l'Etat :

L'article 48 de la Loi n° 2016-78 du 17 Décembre 2016 portant Loi de Finances pour l'année 2017, a institué au profit du budget de l'Etat et au titre de l'année 2017, une contribution conjoncturelle exceptionnelle (CCE) due par les entreprises et les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ainsi que celles qui en sont exonérées.

Il s'ensuit que malgré son exonération de l'impôt sur les sociétés, la société « **SICAV AVENIR** » se trouve dans le champ d'application des dispositions de l'article 48 précité.

En application de la prise de position de la Direction Générale des Études et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 Janvier 2017, et malgré le fait qu'elle soit assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (au taux de 7,5%), la charge encourue au titre de la CCE, s'élevant à 3 501 Dinars, a été rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017 et devrait être payée au Trésor public à la fin de cet exercice.

Annexe 1

PORTEFEUILLE AU 30/09/2017
(Unité : en Dinars Tunisiens)

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2017	%Actif	% Actif Net
Actions & Droits rattachés		159 993,910	133 194,226	11,41%	11,47%
EURO-CYCLES	440	19 350,000	13 118,600	1,12%	1,13%
SFBT	638	13 380,520	12 617,726	1,08%	1,09%
SOTRAPIL	5700	61 612,150	52 519,800	4,50%	4,52%
SOTUVER	4300	22 299,140	17 853,600	1,53%	1,54%
SPDIT	1000	8 500,000	8 200,000	0,70%	0,71%
TUNIS RE	3580	32 998,000	27 834,500	2,38%	2,40%
SOTUVER NS	300	1 854,100	1 050,000	0,09%	0,09%
Obligations		689 960,000	715 480,345	61,30%	61,63%
AMENBANK2009 B	500	23 320,000	23 320,000	2,00%	2,01%
ATL 2014-3 C	500	50 000,000	51 991,671	4,45%	4,48%
ATTIJARI LEASING 2015-2	1000	80 000,000	83 766,882	7,18%	7,22%
BH SUB 2016-1 B	1000	100 000,000	102 416,438	8,77%	8,82%
BNA 2009 SUB	1000	46 640,000	47 611,543	4,08%	4,10%
BTE 2009	1000	20 000,000	20 034,521	1,72%	1,73%
BTK 2014-1 B	1000	100 000,000	104 719,014	8,97%	9,02%
CIL 2016/2	700	70 000,000	72 612,055	6,22%	6,26%
ELW 2013	1000	20 000,000	20 486,050	1,76%	1,76%
HL SUB 2015-1	1000	100 000,000	105 363,902	9,03%	9,08%
TL 2013-2 B	1000	80 000,000	83 158,269	7,12%	7,16%
TITRES OPCVM		58 218,408	58 172,338	4,98%	5,01%
SICAV L'EPARGNANT	571	58 218,408	58 172,338	4,98%	5,01%
Total Général		908 172,318	906 846,909	77,69%	78,12%